



Rapport des activités 2008



**Fédération de
la relève agricole
du Québec**

*Rivière-du-Loup
12 et 13 mars 2009*

CONFIANCE DANS L'AVENIR, ENCORE, TOUJOURS

Le concept de relève est à la mode dans nos sociétés occidentales postmodernes. C'est une question purement mathématique : surreprésentés dans la pyramide démographique, les baby boomers sont aux portes de la retraite. Ils procéderont bientôt au plus vaste chantier de transferts d'actifs de tous les temps. Bien sûr, ils ont un peu perdu dans leur fonds de retraite mais heureusement – ou malheureusement, c'est selon, – cette réalité n'a pas tant affecté le secteur agricole : les actifs sont souvent derrière la maison... Et quand on gère en bonne mère de famille, les risques comme les rendements, sont moins élevés.

Partout, dans toutes les sphères d'activités sociales et économiques, on prend conscience de la nécessité de préparer le terrain à ceux qui suivront. On réalise l'importance qu'ils joueront dans la suite des choses. Et voilà que nos aînés se font plus attentifs à nos propos, à nos idées, à nos besoins.

À nous d'en profiter, pour s'exprimer à l'unisson, de cette voix qui porte et qui inspire la confiance en l'avenir.

La FRAQ, c'est dans sa nature, a toujours une vision fermement optimiste et positive. Et ce n'est pas une histoire de papiers commerciaux, de crise financière ou d'élection gagnée ou perdue qui minera le moral de la relève. On l'a bien vu en 2008. C'est en mode solution que le mouvement de la relève fonctionne, le regard résolument tourné vers la continuité, vers demain.

Et comment pourrait-il en être autrement d'ailleurs, pour tous ces jeunes à l'aube d'une carrière pleine de défis, de rebondissements et de surprises?

Table des matières

| | |
|-----------------------------------|----|
| Message du président | 5 |
| Portrait de la FRAQ | 8 |
| L'établissement en chiffres | 11 |
| Bilan des activités | 12 |
| Suivi aux résolutions | 19 |
| Les 10 commandements | 22 |

MOT DU PRÉSIDENT

Vent de changement sur l'agriculture québécoise... je dirais même rage de vent! Mais la FRAQ a les pieds bien plantés et c'est avec toute l'audace et la confiance nécessaire qu'elle entend faire face aux défis qui s'annoncent. La dernière année syndicale, c'est le rapport Pronovost, les travaux de Michel R. St-Pierre, c'est Chrysalide à la Coop, le début de la réflexion sur l'UPA du futur, c'est le Fonds coopératif, le retour en force du MAPAQ avec son Plan en faveur de la relève agricole, des avancées prodigieuses en ce qui concerne notre capital-patient. Et tout ça se poursuivra en 2009!



Oui, encore cette année, c'est en préparant le bilan que je réalise l'ampleur du travail accompli. Réunion par ci, conférence par là, encore une rencontre, un comité... Et puis on enchaîne sur un nouveau dossier avant d'avoir terminé le précédent. On a souvent l'impression que rien n'avance et qu'on n'en finira jamais. Puis un bon jour, dans un élan de sagesse ou aidé par un hasard de la vie, on s'arrête, on jette un regard derrière soi et on prend conscience de la valeur de chacune des actions réalisées. On comprend que les grandes victoires sont le résultat d'un nombre incalculable de batailles, certaines perdues, la plupart gagnées. On réalise aussi que les efforts de chacun sont autant de pièces maîtresses indissociables du travail final. Voilà la force de notre mouvement : le travail, les convictions et l'acharnement de nos 1 759 membres.

Un changement de garde s'annonce aussi. D'abord, Jean-Philippe Deschênes-Gilbert, qui a assumé la direction générale au cours des neuf dernières années, a quitté l'organisation pour la France en début d'année 2008. Rôle pivot, le secrétaire « JP » nous aura accompagné dans la construction d'une FRAQ encore plus crédible et reconnue, prête à jouer le rôle d'agente de développement du milieu agricole qu'on lui reconnaît aujourd'hui. Après quatre années à la présidence, je cède ma place, tout comme quatre autres administrateurs. À travers ces grands changements, la FRAQ demeure toujours foncièrement la même. Les élus se succèdent, les permanents passent. Le cœur de notre organisation repose davantage sur des valeurs, sur une façon d'être, de penser et d'envisager l'avenir que sur la personnalité de quelques individus. Un peu comme cette belle poésie de Félix Leclerc, « *On n'hérite pas de la terre de nos parents, on emprunte celles de nos enfants* », je considère que notre travail syndical en est un encore davantage destiné à ceux qui nous suivront qu'à nous-mêmes. Comme ceux qui l'ont fait avant nous pour nous, comme ceux qui le feront après nous, pour nos propres enfants. Voilà comment on construit du solide. Voilà comment on préserve des valeurs de mieux-être collectif.

L'année 2008 marquera la mise en place de deux importants programmes d'aide à la relève, innovateurs et des plus pertinents. De véritables coups de main pour le jeune en démarrage, issus du travail concerté de la FRAQ avec, d'une part, l'État et, d'autre part, le milieu.

Pour ce qui est de l'État, je parle bien sûr du Plan en faveur de la relève agricole. Un fruit de la Politique jeunesse du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Bien que

critiqué pour la minceur de son niveau d'intervention par entreprise et ses règles restrictives quant à l'admissibilité, force est d'admettre que plusieurs éléments de ce plan faisaient partie des revendications et solutions proposées par la FRAQ et ses affiliés. Il s'agit de revoir les nombreux mémoires déposés par la FRAQ et ses affiliés à l'occasion de la CAAAQ l'an dernier pour le constater.

Revalorisation du patrimoine bâti, utilisation de CUMO-CUMA, soutien particulier pour la création de nouvelles entreprises, ça fait partie de ce que l'on réclamait! Il reste des ajustements à faire, ça, on l'a bien entendu. Et on y verra. Il faudrait aussi assurer à ce plan une vie un peu plus longue qu'un mandat électoral et je suis certain qu'un bon élu fera comme nous et travaillera avec une vision à long terme, de façon à créer un levier plus permanent.

Pour le volet « Investissement » seulement, près de 90 jeunes sont allés chercher plus de 1,1 M\$. C'est très bien. Mais je vous propose une autre façon très positive de jeter un regard sur le PFRA. Pour la majorité, ces promoteurs ne sont pas fils ou filles d'agriculteurs, pas souvent des membres de la FRAQ, des « inconnus » jusqu'à ce jour! C'est une image, vous l'aurez compris. Et ça, c'est la preuve que de la relève, il y en a, il suffit de se donner les moyens de la mettre au monde!

Ça étant dit, attention. Il ne faut pas pour autant négliger notre relève plus traditionnelle, qui elle aussi doit voir ses outils d'aide se moderniser et s'adapter aux réalités d'aujourd'hui. Elle fait partie de nos valeurs sûres, cette relève traditionnelle, et elle doit continuer à jouer son rôle de phare pour les autres secteurs. Très souvent, ce sont les outils que se donnent les producteurs de ces secteurs conventionnels qui donnent le ton, qui inspirent leurs collègues. Gardons un souci constant à son égard!

Autre grand aboutissement de l'année, la mise en opération du Fonds coopératif d'aide à la relève agricole. L'exemple par excellence de l'union du syndicalisme et de la coopération. Né dans la tête d'un membre, travaillé, discuté, remodelé, nous voilà en 2008 avec un Fonds, permanent s'il vous plaît, de 600 000 \$ via le réseau Coop. Et avec grande fierté pour nous, le Mouvement Desjardins, un autre partenaire de la première heure, se joignait au Fonds coopératif, y ajoutant sa touche, son volet dans lequel on retrouve un 50 000 \$ additionnel. Plus de 120 jeunes encore là, qui recevront plus qu'une tape sur l'épaule!

Élément central du travail des derniers mois, notre projet de capital-patient. L'outil du siècle qui révolutionnera l'établissement au Québec et qui inspirera les politiques d'établissement en agriculture de tout gouvernement conscient de l'importance de son secteur agricole... En bref, du prêt pour le démarrage, pour une période donnée à des conditions bien plus avantageuses que le marché. Bien qu'on ne soit pas à encore prêt à commander le champagne, il faut dire que tous les espoirs sont permis. Les étoiles se sont alignées, la solidarisation des acteurs concernés autour du projet est acquise. Même Investissement Québec, à qui l'on avait demandé une analyse et certains conseils, le confirme : la réalité que nous décrivons est exacte, les besoins justifient une telle intervention. La mise en place de ce fonds de capital-patient constituera la priorité numéro un de la présente année.

La FRAQ a voyagé aussi en 2008. Une première mission en Belgique, complètement autofinancée, qui a permis à 15 de nos représentants, surtout des administrateurs de la Fédération, de découvrir les défis de l'agriculture wallonne et les difficultés des échanges dans une Europe qui grandit peut-être trop vite. Au menu, des fermes, des centres de recherche, des syndicats, des organisations. C'est d'ailleurs au Centre européen des jeunes agriculteurs que nous avons fait la rencontre d'une certaine Magalie Delomier dont on risque d'entendre parler...

Plus récemment, c'est dans l'Ouest, en Alberta, que nous nous retrouvions à l'occasion du Summit of the Americas organisé par la Table pancanadienne de la relève agricole. Aux côtés de plus de

200 jeunes agriculteurs de tout le continent américain, ce fut une occasion privilégiée de faire la promotion de la gestion de l'offre et de notre façon plus revendicatrice de concevoir nos regroupements de jeunes agriculteurs. Nous souhaitons que cette Table, encore jeune, grandisse, s'émancipe et se fasse plus incisive.

Outre ses découvertes et le plaisir s'y rattachant, de telles missions permettent de s'ouvrir l'esprit, d'élargir ses horizons. Par ces voyages, on peut bien sûr s'inspirer et tenter de s'améliorer chez soi. Mais, il est tout aussi pertinent d'en profiter pour se rendre compte de la valeur de ce que l'on a à la maison et d'en apprécier davantage les bienfaits.

Nous vivons actuellement une période de transition avec La Financière agricole du Québec. Et chose certaine, il faut refuser de restreindre toute la question de cette modernisation historique à la seule question des régimes d'assurance-stabilisation. Sans aucunement diminuer l'importance de ce dossier, il est impératif de prendre en considération la question du renouvellement des générations en agriculture. Cela implique les questions majeures du financement agricole, des aides à l'établissement, de la formation et de la préparation des jeunes agriculteurs. La FRAQ entend jouer son rôle à cet égard au cours de la prochaine année.

La crainte d'un mauvais accord à l'OMC et les menaces à l'intention de nos précieux systèmes de gestion de l'offre et de mise en marché collective ont fait couler bien de l'encre. Par contre, à l'inverse de ces poussées néolibérales, on constate l'émergence d'un discours nouveau qui nous plaît beaucoup dans la relève : la souveraineté alimentaire. Ce concept reconnaît certains droits fondamentaux à un peuple comme, par exemple, décider lui-même de ses propres politiques agricoles et alimentaires, déterminer son niveau d'autonomie alimentaire, se protéger du dumping, se garantir des aliments sains et produits dans des conditions décentes, etc. C'est, au fond, une forme de respect mutuel des peuples les uns envers les autres à propos de leur culture, de leur indépendance et de leurs besoins. Et quand on l'étudie un peu cette souveraineté alimentaire, on se rend compte que c'est pas mal ce que l'on a fait avec notre système de gestion de l'offre et nos structures de mise en marché collective. On réalise aussi qu'elle est au service des gens et non pas des capitaux de ce monde. Voilà des valeurs qui nous ressemblent, qui nous unissent et qui valent la peine d'être défendues par nous les jeunes!

Il faut se rendre à l'évidence : tous ces grands chantiers en cours vont influencer radicalement l'avenir de notre profession et de tout le secteur agricole même. Notre présence et nos idées sont requises. Il faut que l'on soit présent et que l'on se manifeste. La nature n'aime pas le vide? Alors occupons l'espace! Membres de la FRAQ, prenez votre place! C'est le moment!

Je quitte donc cette extraordinaire école de vie qui m'a tellement donné. La FRAQ est devenue une organisation crédible, reconnue et consultée. Elle fait aujourd'hui pleinement partie du paysage agricole québécois, voir canadien et peut-être même, pourquoi pas, international... Avec cette reconnaissance, viennent aussi des devoirs et des responsabilités qui nous incombent à chacun ici présent. Nous devons nous impliquer, assurer le renouvellement des idées et être présents.

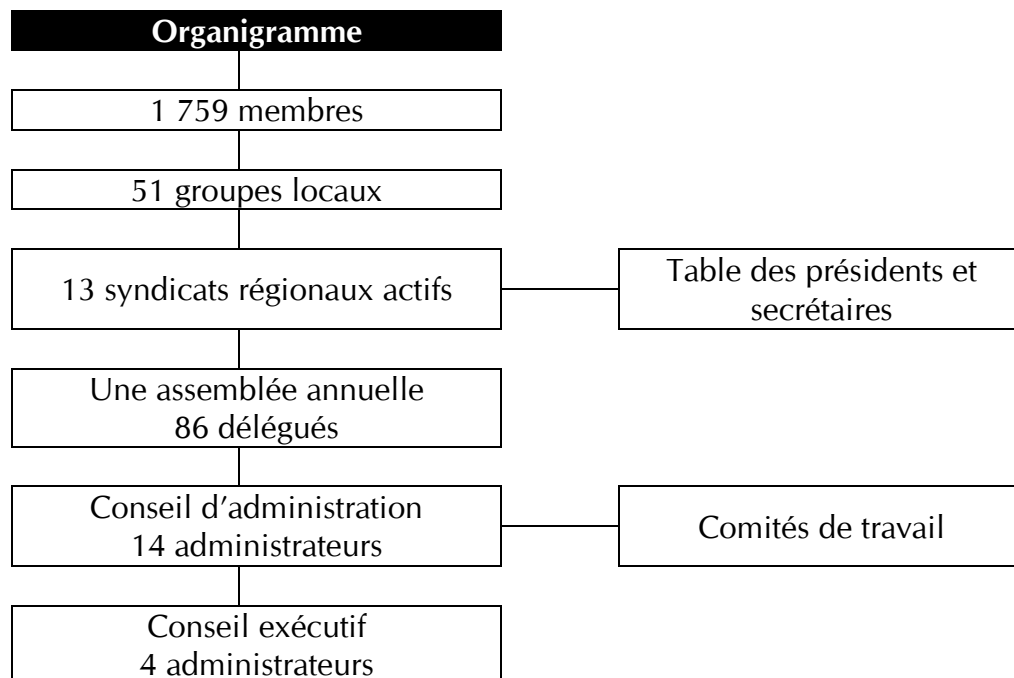
L'histoire de demain, chers membres, c'est aujourd'hui qu'on l'écrit et c'est nous qui la dictons.



Benoit Martin
Président, 2005-2009

PORTRAIT DE LA FRAQ

La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) est présente sur l'ensemble du territoire agricole québécois. Elle représente, depuis sa création en 1982, la relève agricole d'ici, qu'elle soit jeune agriculteur ou aspirant agriculteur. Elle s'est donné pour mission d'améliorer les conditions d'établissement en agriculture et de travailler à une meilleure préparation des jeunes. Pour ce faire, la FRAQ compte sur l'implication de centaines d'administratrices et d'administrateurs, et ce, à tous les niveaux de sa structure. Toutes les formes d'établissement et tous les secteurs de production se retrouvent au sein de la Fédération.



La permanence

Afin d'accompagner ses diverses instances, la FRAQ dispose d'une petite équipe de permanents. Cette équipe se compose d'un directeur général à temps plein et d'une agente à la vie syndicale à temps partiel. Dans son travail, la permanence est appelée à livrer des conférences, participer à des comités et accompagner les élus dans leurs représentations. De plus, l'équipe de travail assure le suivi des instances et les communications internes et externes en plus de coordonner l'ensemble des activités. Le siège social de la Fédération se trouve à la Maison de l'UPA, à Longueuil.

L'année 2008 aura été marquée par le départ de Jean-Philippe Deschênes-Gilbert qui occupait le poste de secrétaire général depuis neuf années. C'est toute la FRAQ qui rend hommage à ce travailleur acharné et dévoué qui a su faire grandir le mouvement et lui insuffler une énergie à l'image de ses membres.

Liste des syndicats affiliés

Syndicat de la relève agricole de l’Abitibi–Témiscamingue
 Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent
 Jeunes agriculteurs de la Beauce (JAGRIBEC)
 Syndicat de la relève agricole du Centre-du-Québec
 Syndicat de la relève agricole de la Côte-du-Sud
 Syndicat de la relève agricole de l’Estrie
 Syndicat de la relève agricole de Lanaudière
 Syndicat de la relève agricole de la Mauricie
 Syndicat de la relève agricole de Laurentides–Outaouais
 Association de la relève agricole de la région de Québec
 Centre régional des jeunes agriculteurs (Saguenay–Lac-St-Jean)
 Association de la relève agricole de Saint-Hyacinthe
 Association de la relève agricole de Montérégie-Ouest

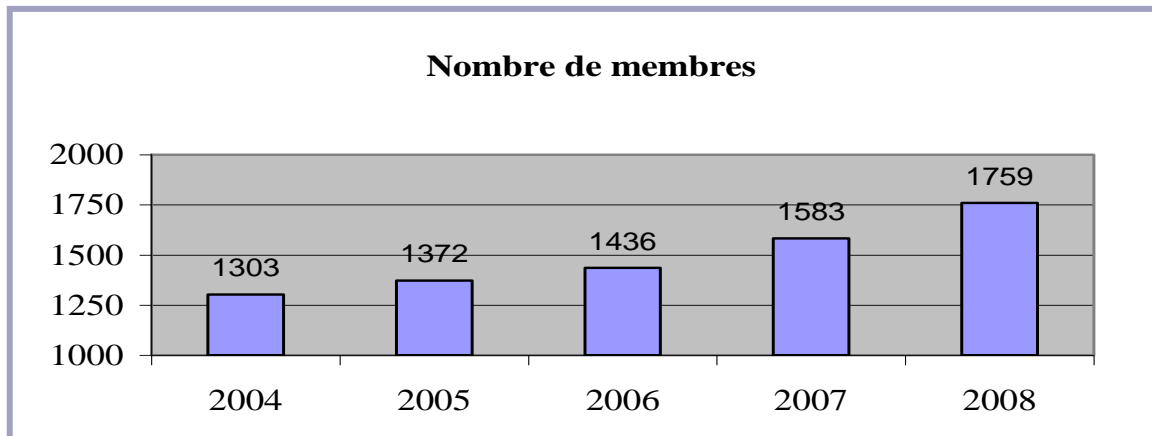
Membres du conseil d’administration 2008

Afin de réaliser les mandats confiés par l’assemblée et assurer la réalisation de sa mission, la FRAQ dispose d’un conseil d’administration, composé d’un représentant nommé par chacun des syndicats affiliés. Au cours de la dernière année, le conseil s’est réuni à quatre reprises. Nous tenons sincèrement et chaleureusement à remercier les administratrices et les administrateurs pour leur énergie, leur implication et leur dévouement.



| Nom | Syndicat |
|---|------------------------|
| Benoît Martin, président | |
| Alain Pinard, 1 ^{er} vice-président | Estrie |
| Frédéric Marcoux, 2 ^e vice-président | Beauce |
| Marie-Hélène Morneau, membre de l’exécutif | Côte-du-Sud |
| Alexandre Quintal | Outaouais–Laurentides |
| Frédéric Bastille | Bas-Saint-Laurent |
| Olivier Cimon | Abitibi–Témiscamingue |
| Marie-Claude De Martin | Saint-Jean-Valleyfield |
| Sylvain Dion | Québec |
| Éric Gagnon | Mauricie |
| Martin Laroche | Centre-du-Québec |
| Michel Taillon | Saguenay-Lac-St-Jean |
| Yohan Perreault | Lanaudière |
| Jean-François Ménard | Saint-Hyacinthe |

Évolution du membership



Une augmentation de 11 % par rapport à 2007

Une augmentation de 35 % par rapport à 2004

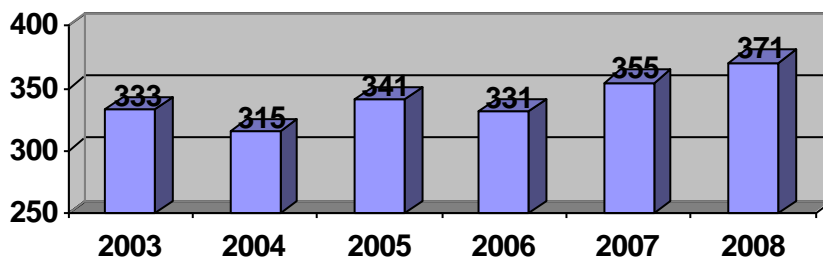
Affiliation

Voilà plus de vingt-cinq années, la FRAQ voyait le jour. Dès ce moment, elle s'affiliait à l'Union des producteurs agricoles de façon à joindre sa voix à celle des productrices et des producteurs agricoles du Québec. Par cette affiliation, la FRAQ dispose d'un siège à de nombreuses instances : syndicats de base, conseil général, congrès général, tables de travail...

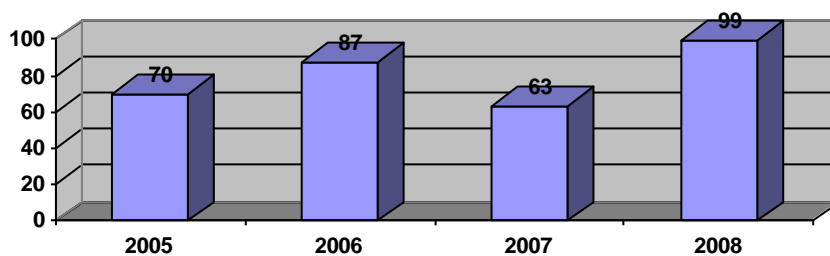
La Fédération est également affiliée à la Table pancanadienne de la relève agricole tout en siégeant à de nombreux comités avec des organismes tels le ministère de l'Agriculture du Québec, La Financière agricole, le Conseil canadien de gestion de l'entreprise agricole...

L'ÉTABLISSEMENT DES JEUNES EN CHIFFRES

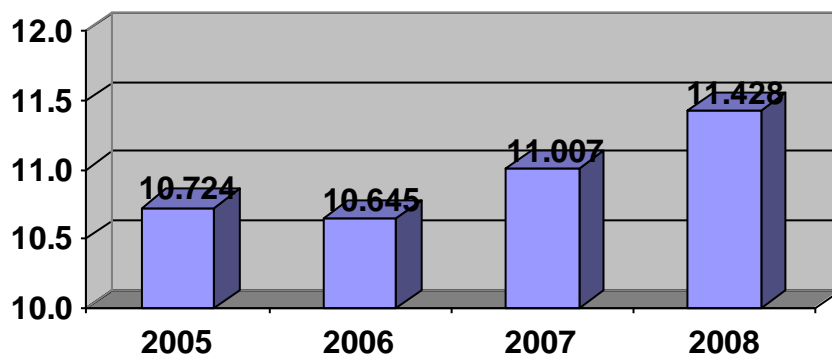
Évolution du nombre de subventions à l'établissement



Évolution du nombre de subventions au démarrage



Millions Évolution des subventions à la relève



BILAN DES ACTIVITÉS

Chaque année, les jeunes agricultrices et les jeunes agriculteurs confient des mandats à la Fédération de la relève agricole du Québec sous la forme de résolutions. Ces dernières dictent son action quotidienne, laquelle vise à améliorer les conditions d'établissement en agriculture et à travailler à une meilleure préparation des jeunes.

Au fil des derniers mois, la FRAQ conduisait une série d'actions syndicales et accomplissait de nombreuses représentations dans le but avoué de réaliser des gains concrets et tangibles pour la relève agricole québécoise.

L'année 2008 ne fait certes pas exception en matière de gains syndicaux et d'activités. Soucieuse d'offrir une gamme de services à ses adhérents, la FRAQ investissait cette année la majorité de son temps et de ses énergies à la concrétisation de projets majeurs ayant des retombées directes sur les membres de la relève et l'établissement. La présente section énumère donc les faits saillants des réalisations de la Fédération. Loin d'être une liste exhaustive, cette énumération se veut à la fois un outil de conviction et de reddition de comptes. À ceux et celles qui se demandent « À quoi ça sert la FRAQ ? », nous espérons y apporter ici une réponse convaincue et convaincante!

« POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ÉTABLISSEMENT EN AGRICULTURE »

POLITIQUE JEUNESSE... LE PLAN EN FAVEUR DE LA RELÈVE AGRICOLE EST LANCÉ

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique jeunesse de son ministère et dans la foulée de la Commission Pronovost, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec mettait en place son Plan d'action en faveur de la relève agricole le 28 août dernier. Celui-ci est doté d'une enveloppe de 10 M\$ sur 5 ans.

Le plan vise à favoriser le démarrage et la diversification des entreprises agricoles, à améliorer la compétitivité par l'accompagnement et la formation, à réduire la capitalisation dans les premières années d'opération et la mise en valeur de bâtiments agricoles non utilisés et de fonds de terre. On retrouve, dans ce plan, quatre programmes comprenant un ou plusieurs volets auxquels il est possible d'adhérer simultanément ou successivement. Force est d'admettre que plusieurs éléments de ce plan faisaient partie des revendications et solutions proposées par la FRAQ et ses affiliés, notamment à l'occasion de la tenue de la CAAAQ l'an dernier.

Seulement dans le cadre du volet investissement, 88 jeunes se sont partagés plus de 1,14 M\$, malgré les courts délais de présentation de dossiers pour ce premier appel de projets.

FADQ : 11,4 M\$ en aide à l'établissement

La Financière agricole du Québec aura investi, pour l'année 2007-2008, près de 11,4 M\$ en aide à l'établissement en vertu de son programme d'appui financier à la relève. En outre, 371 jeunes agriculteurs se sont vu décerner une subvention à l'établissement (ou prime à l'établissement) et 99 personnes ont reçu une subvention au démarrage. Ces quelques statistiques constituent une augmentation de 12 % du nombre de jeunes par rapport à l'année dernière et de 4 % des montants octroyés.

Bonification de l'aide MAPAQ aux groupes de relève

Depuis plusieurs années, les regroupements de la relève agricole bénéficient d'une enveloppe budgétaire du ministère de l'Agriculture du Québec pour l'organisation d'activités de formation, d'information et de valorisation. Même avec la hausse de 10 % de l'enveloppe budgétaire réservée aux activités de la relève agricole en 2008, certaines régions ne parvenaient toujours pas à voir leurs activités financées par ce programme. C'est donc via le volet « Initiatives régionales et sectorielles » du Plan en faveur de la relève agricole que plusieurs de ces régions ont pu compléter le financement de certaines activités.

Élargissement de l'accessibilité au programme de rabais de cotisation à l'ASRA

Créé au début des années 1990, ce programme entièrement financé par les producteurs cotisants a commencé à susciter du mécontentement lorsque les premiers bénéficiaires ont voulu transférer leur ferme : une entreprise ne pouvait s'y qualifier qu'une seule fois dans sa vie! Reprenant le bâton du pèlerin, la FRAQ a mis les énergies nécessaires pour convaincre les producteurs de la nécessité d'offrir ce coup de pouce à tout jeune se qualifiant au programme d'appui financier à la relève agricole de la FADQ. Mission accomplie en 2008; dorénavant les nouvelles règles permettront à une cinquantaine de jeunes de plus par année de se qualifier à ce programme offrant 25 % de rabais des cotisations à l'ASRA pendant deux années. De houleux débats dans ce dossier ont permis à la FRAQ d'affirmer une fois de plus son leadership.

« LA PROFESSION S'IMPLIQUE... »

Reconduite du programme d'aide au démarrage de nouvelles entreprises laitières

Après deux années couronnées de succès, la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) reconduisait son programme d'aide au démarrage de nouvelles entreprises. Pour l'an trois de ce programme, 8 candidats ont reçu un prêt de 10 kilos/m.g. pour le démarrage de leur ferme. C'est donc trente nouvelles entreprises laitières qui ont été créées depuis la mise en place de ce programme, ce qui aurait été tout simplement impensable auparavant. Tout porte à croire que la FPLQ devrait apporter quelques modifications à son programme, de façon à augmenter le nombre de kilos prêtés et le nombre de candidats choisis.



Fonds coopératif d'aide à la relève



L'automne 2008 marquera la mise en opération de ce fonds. Cent vingt-trois membres de la FRAQ et de 35 coopératives se verront aidés dans leur processus d'établissement par ce spectaculaire programme financé par le monde coopératif.

Le Mouvement Desjardins se joignait en cours d'année à La Coop fédérée pour bonifier de façon substantielle le Fonds lancé par cette dernière lors de l'assemblée générale de mars 2008 de la FRAQ. Ce fonds est permanent et d'une durée maximale de trois ans pour les bénéficiaires. Il implique pour les candidats le membership à une coop locale, à une caisse Desjardins et à la FRAQ. Il se destine à des jeunes, propriétaires (au moins 20 % des parts), formés en agriculture (DEP ou plus ou équivalence), pleinement engagés en agriculture (principale source de revenu). Le Fonds vise à promouvoir la coopération, à développer les compétences et à contribuer financièrement à l'établissement de la relève.

L'ensemble des volets financiers de chacun des deux partenaires actuels peut représenter, pour un jeune qui s'y qualifierait, un montant de 28 433 \$ sur trois ans en argent sonnant.

Le Fonds, initialement doté d'un budget de 600 000 \$ de la Coop et de 50 000 \$ de Desjardins, est géré par un conseil d'administration indépendant de 5 personnes dont 3 proviennent de la Coop, une du Mouvement Desjardins et une autre de la FRAQ.

Rappelons que la FRAQ et La Coop fédérée travaillent de concert depuis quelques années afin de mieux répondre aux besoins des membres qu'ils ont en commun et ce fonds d'aide représente une étape importante de ce partenariat.

Nouveau programme de prêt de quotas dans les œufs d'incubation

Soucieuse d'assurer l'arrivée en production de nouveaux producteurs et sûrement inspirée des actions d'autres fédérations spécialisées, la Fédération des producteurs d'œufs d'incubation du Québec lançait cet automne son propre programme de prêt de quotas. C'est en effet un prêt à vie d'un contingent de 6 000 poules pondeuses, soit l'équivalent de 900 000 œufs, qu'un jeune couple s'est vu remettre avec grand bonheur... La FRAQ est très heureuse de participer au comité de sélection de ce nouveau programme.

« POUR REPRÉSENTER LA RELÈVE AGRICOLE QUÉBÉCOISE »

Mission exploratoire en Belgique

Du 5 au 15 avril dernier, la Fédération a réalisé une mission d'étude en agriculture sous le thème « Établissement des jeunes en agriculture et développement durable : les modèles européen et belge, des exemples à suivre? »

Ce séjour en Belgique, complètement autofinancé, a permis à 15 représentants de la relève agricole québécoise, surtout des administrateurs de la Fédération, de découvrir les défis de l'agriculture wallonne et la réalité d'une Europe à 21 joueurs. Au menu, des fermes, des centres de recherche, des syndicats, des organisations d'agriculteurs. De plus, les participants ont pu connaître et apprivoiser de nouvelles technologies de production d'énergies et des modes de protection de l'environnement étonnants.

La délégation comptait aussi une représentante de la Politique jeunesse du MAPAQ ainsi qu'un représentant de la Direction recherche et planification de la FADQ.

Participation au Summit of the Americas

Pour la première fois de son histoire, la Table pancanadienne de la relève agricole était l'hôte, en décembre dernier, d'un sommet interaméricain de jeunes agriculteurs. Bien qu'une très large majorité de participants provenaient du Canada, quelques invités arrivaient de Jamaïque, d'Haïti, des États-Unis, du Costa Rica, du Mexique,... La FRAQ y était avec une délégation de douze membres dont quelques invités de l'équipe de la Politique jeunesse du ministère de l'Agriculture, de La Financière agricole du Québec et de La Coop fédérée.

Ce sommet, très chargé, sous le thème « Pratiques de gestion optimales pour les jeunes agriculteurs » a permis à la délégation québécoise de rappeler à ces jeunes agriculteurs canadiens et de l'ensemble des Amériques, les fondements de la gestion de l'offre et notre attachement à ses valeurs.

Ce fut également un moment très approprié pour faire la promotion du concept de souveraineté alimentaire. La FRAQ tente également d'inciter la Table pancanadienne de la relève agricole à se politiser davantage et à utiliser son réseau pour devenir un acteur plus proactif sur la scène agricole canadienne.

« POUR AMÉLIORER NOTRE RÉSEAU SYNDICAL »

Bourses d'études

Soucieuse de promouvoir la formation en agriculture et d'encourager la relève à poursuivre ses études en prévision de son établissement, la FRAQ remettait, en 2008, sept bourses d'études d'une valeur de 500 \$ chacune à des étudiants de niveau collégial ainsi qu'une autre à un étudiant de niveau professionnel. Issues d'un partenariat avec La Financière agricole, ces bourses visent à souligner les résultats académiques et l'implication communautaire de la relève agricole. De surcroît, la Fédération s'associait avec le Fondation de la famille terrienne afin d'octroyer deux bourses d'excellence supplémentaires parmi tous les récipiendaires.

Agri-Génie

Est-il nécessaire de rappeler que cet événement vise à promouvoir la formation professionnelle en agriculture auprès des jeunes de la relève agricole? À cet effet, il permet aux concurrents de démontrer leurs connaissances et leurs compétences professionnelles dans le domaine de l'agroalimentaire. La finale provinciale prenait également une nouvelle saveur avec le renouvellement de la banque de questions. Soulignons que la région du Bas-Saint-Laurent remportait les honneurs de la finale 2008 pour une deuxième année consécutive.



Rabais exclusif sur les achats de logiciels chez SIGA

Donnant suite à la volonté exprimée par les syndicats affiliés de doter la carte de membre d'avantages tangibles, la FRAQ offrait à ses membres un rabais exclusif de 25 % sur leurs achats de logiciels chez SIGA. Plus de cinquante jeunes se sont prévalus de ce rabais depuis l'automne seulement!

Hausse du membership

Pour une quatrième année consécutive, la FRAQ enregistrait une hausse de son membership, de l'ordre de 11 % pour la dernière saison et de 35 % par rapport à 2004. Il est indéniable que les récents avantages à la carte de membres (SIGA et Fonds coopératif) ont convaincu certains jeunes d'adhérer à la FRAQ. En outre, il existe maintenant une nouvelle politique en matière de reconnaissance des efforts de recrutement des affiliés par la remise de deux bourses à deux syndicats s'étant démarqués. En 2008, le Bas-Saint-Laurent se méritait le prix lié au meilleur taux de représentativité relatif au nombre de membres par rapport au nombre de fermes. Par ailleurs, c'est Saint-Hyacinthe qui remportait le titre lié à la plus forte progression du nombre de membres.

Il est à noter que cet effort de recrutement s'inscrit dans la volonté de la FRAQ d'accroître son financement et d'assurer une meilleure représentativité de la relève.

Financement de la Fédération

La présence accrue de la relève sur de nombreuses tribunes, le travail de représentation et de lobbying constant, voilà qui explique les bons coups et les avancées rapides de la FRAQ. Tout cela à cependant un prix. Dans ce contexte, la FRAQ maintient son engagement en faveur d'une saine gestion de ses charges. Désirant également augmenter ses revenus, la Fédération se dotait d'un plan de commandites, lequel trouvait preneur au sein des organismes du secteur. Rappelons aussi qu'une hausse de la cotisation de 2,50 \$ était prévue au dernier plan de financement pour l'année 2010. La FRAQ dégage, pour l'année 2008, un excédent financier de 11 632 \$ lié essentiellement au poste de secrétaire laissé vacant pendant une certaine période.

Des prix pleinement mérités

Chaque année, la FRAQ décerne son prix « Relève agricole » à une personne, un intervenant ou une organisation qui sait placer la relève agricole et l'établissement au cœur de ses priorités d'action. En 2008, la FRAQ accordait son prix à M. Serge Lapointe, figure emblématique de la relève agricole. Ex-président et ex-administrateur, Serge a consacré l'essentiel de sa déjà longue carrière à son organisation.

Un prix « Distinction », soulignant les efforts d'une personne pour sa contribution au mouvement au niveau local ou régional, a été remis à un pilier de l'ARAMO, M. François Vincent de Saint-Jean-Valleyfield.

Au cours de la dernière année, deux administrateurs quittaient le conseil d'administration de la Fédération afin de poursuivre leur engagement sur la ferme ou dans d'autres organisations. Nous tenons à les remercier : M^{me} Sonia Dumont (Québec) et Hélène Vincent (Saint-Hyacinthe).

CONCLUSION

La FRAQ a obtenu, au cours des dernières années, grand nombre de victoires. Et ce, tant pour ses membres que pour l'ensemble des jeunes s'établissant en agriculture.

Une situation conjoncturelle a bien voulu donner à la dernière saison syndicale des allures d'année record en terme de gains, de réussites ou d'avancées. Il faut cependant être bien conscient que tout cela est le résultat du travail cumulé de dizaine et de dizaine de personnes, sur des périodes dépassant largement les douze mois d'intervalles entre deux assemblées générales. Ce mérite vous revient de plein droit et vous ne pouvez que vous en félicitez.

Patience, détermination, audace, idéalisme, voilà autant d'ingrédients nécessaires à la réussite du travail de la Fédération de la relève agricole du Québec.

*« Nous avons la jeunesse et les bras pour bâtir;
Nous avons, le temps presse, un travail à finir;
Nous avons la promesse du plus brillant avenir. »*
(Gilles Vigneault)

Pour de plus amples informations sur la Fédération de la relève agricole du Québec et ses actions, visitez le www.fraq.qc.ca.

SUIVI AUX RÉSOLUTIONS

| Résolution | Demandes | Résultats |
|---|--|---|
| Programme d'appui aux initiatives de formation en agriculture (PAIFA) | <ul style="list-style-type: none"> - À Agriculture et Agroalimentaire Canada et au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ✓ de reconduire, dans les meilleurs délais, le programme d'appui aux initiatives de formation en agriculture et d'y accorder les ressources nécessaires. | Obtention du volet « Programme d'appui au développement des compétences des jeunes entrepreneurs agricoles » à l'intérieur du PFRA |
| Sécurité du revenu des producteurs de porcs sous intégration | <ul style="list-style-type: none"> - À la Fédération des producteurs de porcs du Québec et à l'Union des producteurs agricoles ✓ de promouvoir et fournir aux producteurs porcins un contrat type d'intégration incluant un revenu plancher minimum, notamment celui développé par l'Association professionnelle des producteurs de porcs de la Beauce. | Dossier non traité en cours d'année considérant la priorité à donner au suivi du projet de gestion équilibrée de la production (GEP) |
| Soutien technique et financier aux entreprises en démarrage | <ul style="list-style-type: none"> - À la Fédération de la relève agricole du Québec ✓ de faire toutes les représentations nécessaires afin de bonifier et rendre plus accessibles les services techniques et les ressources financières destinés aux entreprises en démarrage, notamment pour leur permettre d'atteindre le niveau de conformité requis par les différentes réglementations en vigueur (qualité, traçabilité, environnement, etc.). | <p>Obtention du volet « Investissement » à l'intérieur du PFRA, destiné essentiellement aux entreprises en démarrage</p> <p>Obtention du pont qualifiant automatiquement certains bénéficiaires du volet « Investissement » du PFRA au programme Prime-Vert</p> <p>Diminution du seuil de revenu brut de 50 000 \$ à 25 000 \$ pour avoir accès au volet « Investissement » du PFRA</p> |
| La Financière agricole du Québec et les aides à l'établissement | <ul style="list-style-type: none"> - À La Financière agricole du Québec ✓ de reconnaître le détenteur d'un diplôme d'études professionnelles en mécanique agricole pour l'admissibilité aux différentes mesures d'aide à l'établissement de son programme d'appui financier à la relève agricole à condition que l'entreprise sur laquelle il s'établit compte un exploitant s'étant qualifié à ce même programme par une formation en agriculture ou en gestion; ✓ de verser l'assurance stabilisation des revenus agricoles aux entreprises agricoles en phase de démarrage ou de transfert en douze versements mensuels par année; ✓ de modifier son programme Sécuri-Taux établissement afin que la période de protection commence au moment du déboursé du prêt ou au plus tard 24 mois suivant l'établissement; ✓ de rendre inadmissibles aux mesures d'aide à l'établissement les détenteurs d'une formation n'ayant pas de lien avec l'agriculture. | Discussions au comité mixte FRAQ-UPA-FADQ |

| Résolution | Demandes | Résultats |
|---|---|---|
| Élection à la présidence de la Fédération de la relève agricole du Québec | <ul style="list-style-type: none"> - À la Fédération de la relève agricole du Québec ✓ de réviser sa réglementation relative à l'élection de son président afin que ses affiliés puissent connaître dix jours à l'avance la liste des candidatures à ce poste. | Réflexion et consultation en cours |
| Modalités électorales à l'union des producteurs agricoles | <ul style="list-style-type: none"> - À l'Union des producteurs agricoles ✓ de revoir sa réglementation relative à l'élection de ses trois dirigeants (président et deux vice-présidents) afin que ses affiliés puissent connaître dix jours à l'avance la liste des candidatures à chacun de ces trois postes. | Modifications adoptées lors du dernier congrès général de l'UPA |
| Aide à la relève laitière | <ul style="list-style-type: none"> - À la Fédération des producteurs de lait du Québec ✓ d'étudier, conjointement avec la FRAQ, la possibilité de modifier le programme d'aide au démarrage de nouvelles entreprises laitières afin de privilégier les régions où il y a eu diminution du nombre d'entreprises laitières; ✓ d'harmoniser l'ensemble de ses programmes d'aide à l'établissement en fixant leur âge maximal d'admissibilité à trente-cinq (35) ans; ✓ de réviser son budget harmonisé de manière à ce que ses syndicats régionaux disposent des ressources nécessaires pour offrir à leur représentant de la relève les mêmes compensations financières (incluant per diem et frais de déplacement) qu'aux autres membres de leur conseil d'administration. - À la Fédération de la relève agricole du Québec ✓ de s'assurer, auprès de tous ses affiliés, qu'il y a au moins un poste d'observateur réservé à la relève agricole à chaque syndicat régional des producteurs de lait et que celui-ci soit comblé. | Résolutions actuellement étudiées par les syndicats régionaux de producteurs de lait et pressions auprès d'administrateurs de la FPLQ |

| Résolution | Demandes | Résultats |
|--|--|---|
| Accès aux aides à l'établissement lié à une adhésion à la FRAQ | <ul style="list-style-type: none"> - À la Fédération de la relève agricole du Québec ✓ de faire les représentations nécessaires afin de lier l'ensemble des programmes d'aide à l'établissement des jeunes en agriculture à une cotisation obligatoire à la Fédération de la relève agricole du Québec. | Transmission, sur autorisation des personnes concernées, des coordonnées de nouveaux clients « relève » de la FADQ des conseillers vers les syndicats régionaux |
| Politiques favorables à l'établissement des jeunes en acériculture | <ul style="list-style-type: none"> - À la Fédération de la relève agricole du Québec ✓ de faire pression sur la Fédération des producteurs acéricoles du Québec afin que soient adoptées des politiques favorables à l'établissement des jeunes en acériculture semblables à celles en vigueur à la Fédération des producteurs de lait du Québec. | Rencontres avec la direction de la FPAQ et sensibilisation aux besoins de la relève |
| Programmes d'aide à l'établissement | <ul style="list-style-type: none"> - À la Fédération de la relève agricole du Québec ✓ de mettre sur pied des comités, par secteur de production non-contingenté, afin de proposer des programmes pouvant faciliter l'établissement des jeunes dans ces productions; ✓ que les conclusions de ces comités soient discutées avec les fédérations spécialisées concernées, avec l'Union des producteurs agricoles et avec tout autre intervenant concerné; ✓ que les résultats de cette démarche soient présentés lors de la prochaine assemblée générale. | Discussion avec la responsable de la table des groupes en organisation à l'UPA |

Les 10 commandements du congressiste



1. *L'intérêt collectif de toutes les productrices et tous les producteurs concernés, tu défendras.*
2. *Sur les objectifs et les mandats, le débat tu orienteras.*
3. *Clares et concises, les demandes tu formuleras.*
4. *Revenir à la formulation initiale, tu éviteras.*
5. *Avec clarté et concision, les amendements tu rédigeras.*
6. *Attentif à tous les nouveaux éléments, tu demeureras.*
7. *Avec réalisme et cohérence, les mandats tu donneras.*
8. *En prenant connaissance des contenus à l'avance, tu te préparereras.*
9. *Les changements de virgules et les débats futiles, tu banniras.*
10. *Les procédures d'assemblée délibérante, tu respecteras.*

